



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Date de mise à jour :

INTITULE DU POSTE : Consultant(e) juridique - Rédacteur/trice contentieux	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'Académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
DOMAINE FONCTIONNEL : Affaires juridiques	EMPLOI TYPE* : Cadre juridique * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DUREE DU CONTRAT : 1 an (contrat conclu en vertu de l'article L322-22 du code général de la fonction publique)	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rectorat de Versailles – 3 boulevard de Lesseps – 78017 Versailles cedex

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 171 492 élèves dans les premier et second degrés, soit près de 10 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère 102 027 personnels (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Le service interacadémique des affaires juridiques (SIAJ) île de France est un service multisites implanté sur les sites des rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles. Il a pour mission d'assurer un service juridique de proximité auprès de chaque recteur d'académie : fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des services académiques ; traitement des contentieux administratifs et judiciaires et représentation des recteurs devant les juridictions ; préparation des notes d'arbitrage pour les médiations juridictionnelles ; fonction de conseil, d'expertise et d'assistance juridique auprès des établissements scolaires ; instruction des demandes de protection fonctionnelle des agents ; formation juridique des personnels de l'Académie.

Le SIAJ site de Versailles est composé de 7 agents de catégorie A : un chef de service, un adjoint, trois consultantes juridiques / rédactrices contentieux, deux consultants juridiques dont la PRADA.

DESRIPTIF DU POSTE :

Vous serez chargé(e) principalement de traiter le contentieux au profit de l'Académie de Versailles, en rédigeant des mémoires en défense et en présentant des observations orales devant les juridictions en référé (tribunaux administratifs de Versailles et de Cergy-Pontoise), d'instruire les demandes de médiation et de rédiger des notes d'arbitrage. Vous serez également chargé(e) de traiter des demandes de consultations juridiques et de participer aux activités de formation dispensées par le service.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Connaissances, savoirs :

- Droit de la fonction publique et droit administratif
- Contentieux administratif

Une expérience professionnelle dans un service juridique constitue un atout.

Savoir-faire :

- Rédiger un mémoire en défense
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles : savoir exprimer et structurer des idées par écrit
- Respecter des délais contraints

Savoir-être :

- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Fiabilité
- Autonomie
- Réactivité

MODALITES DE RECRUTEMENT

Toutes les personnes reçues en entretien devront remplir à cette occasion un questionnaire à réponses courtes sur le contentieux administratif.

PERSONNES A CONTACTER POUR PROPOSER UNE CANDIDATURE ET ENVOYER UN C.V. :

Monsieur Gaël STOURM, chef du SIAJ pôle Versailles

Téléphone : 01 30 83 42 57

Mél : gael.stourm@ac-versailles.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Versailles, DACES, 3 boulevard de Lesseps, 78017 Versailles cedex

Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de : Mme PONCHARAUD

Service du personnel du Rectorat SPR

Téléphone : 0130834938

Courriel : spr@ac-versailles.fr

Adresse postale : 3 boulevard de Lesseps 78017 VERSAILLES CEDEX